

PROVINCE DE QUÉBEC42^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 2 JUIN 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 2 juin 2022*

Aujourd'hui, à dix-sept heures vingt-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 12 Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.